



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de : **Vendredi 06 Octobre 2023**

N°23-57

OBJET : Adoption de nouvel ordre du jour du Comité Syndical du 06 octobre 2023 –

Président : Monsieur Félix ISMAIN

Secrétaire de séance : Madame Karine SALIBER

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 06 octobre, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du Comité du 11 Juillet 2023

Finances

2. Aides informatiques aux collectivités pour le COVID (FSE) axe AP14 – mesure OS14.2

3. Délégation au Président pour signature « convention de mandat : encaissement par des tiers des recettes du PNRM

Ressources Humaines

4. Convention Médecine du Travail avec le Centre de Gestion

Directions

5. *Animation* : Versement partiel de la subvention pour la gestion des sites (convention AAPNRM) -

6. Immatriculation « Atout France » validation sur garantie financière de 200 000 € -

7. *Développement local* : Modification des plans de financement : ACI LINEA - ACI la FABRIK – ACI TARTENSON -

8. Convention-cadre de coopération scientifique avec le CIRAD

9. *Convention Cap Nord* : Accompagnement à la mise en place d'un projet de valorisation de rivières

10. *Biodiversité* : Représentant du PNRM au Contrat Littoral de Cap Nord

11. *Grand projets* : Après la reconnaissance au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Questions Diverses

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – M-A. RAVIN – Messieurs E. DUFEAL – F. ISMAIN

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr H. GROS-DESORMEAUX(Anses d'Arlet) – Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr A. BIRON(Case Pilote) - Mr J. MONFORT(Diamant) — Mr E. JEAN-BAPTISTE(Morne Vert) - Mr J. DOMERGUE (François) Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) — Mr S. THALMENSY(Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON(Marigot) - Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mme M-A. APOCALE (Saint Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. SAINT-CYR(Sainte Anne) – Mr E. JULIAT(Schoelcher) – Mr C. PALIN(Trinité) – Mme B. BARDOUX(Trois Îlets) – Mr L. OCCOLIER(Vauclin).

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→CTM : Mme K. BERNABÉ à Mr J. THABAR (Gros Morne) -

→Communes : Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) à Mr C. PALIN(Trinité) — Mr D. DELEPINE(Ducos) à Mr J. MONFORT(Diamant)

– Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière Salée) à Mme M-A. APOCALE(Saint-Esprit) – Mr R. DULYMOIS(Robert) à

Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) à Mr G. MONSTIN(Carbet) -

Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) à Mr F. ISMAIN (CTM).

Membres titulaires absents

→CTM : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU - C. EMMANUEL – F. CARIUS - Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU –

O. MARIE-REINE – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL .

→Communes : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) — Mr D. DOULIN(Lamentin) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) -

→Communautés d'agglomération : Mr B. BIROTA(Cap Nord) - Mr L. CLEMENTE(CACEM) – Mr J-F. BEAUNOL(CAESM).

Membres titulaires absents excusés : Mme N. LIMIER (CTM) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce)

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.



Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique

- Vu** le code général des collectivités territoriales,
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu** la convocation à la réunion du Comité Syndical du 22 septembre 2023 adressée aux membres,
- Vu** l'ordre du jour de cette réunion. Le Président de séance ayant demandé des modifications de cet ordre du jour, pour :
- **Y inscrire les points suivants** :
 1. Aliénation et réforme de matériels informatiques.
 2. Convention PNRM avec l'Association TI TAK POU YO relative à la gestion de la RNR Albert FALCO
 - **Et, supprimer la question ci-après** :
 1. Délégation au Président pour signature « convention de mandat : encaissement par des tiers des recettes du PNRM.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents et représentés

le Comité Syndical

Article 1

Adopte le nouvel ordre du jour du Comité Syndical du 06 octobre 2023 comme ci-après :

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du Comité du 11 Juillet 2023

Finances

2. Aides informatiques aux collectivités pour le COVID (FSE) axe AP14 – mesure OS14.2
3. Aliénation et réforme de certains matériels informatiques du PNRM

Ressources Humaines

4. Convention Médecine du Travail avec le Centre de Gestion

Directions

5. Animation : Versement partiel de la subvention pour la gestion des sites (convention AAPNRM) -
6. Immatriculation « Atout France » validation sur garantie financière de 200 000 € -
7. Développement local : Modification des plans de financement : ACI LINEA - ACI la FABRIK – ACI TARTENSON -
8. Convention-cadre de coopération scientifique avec le CIRAD
9. *Convention Cap Nord : Accompagnement à la mise en place d'un projet de valorisation de rivières*
10. Biodiversité : Représentant du PNRM au Contrat Littoral de Cap Nord
11. Convention avec l'Association TI TAK POU YO
12. Grand projets : Après la reconnaissance au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Questions Diverses

Article 2

la présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le vendredi 06 octobre 2023

